

MH17 : UN BUK VENU DE KOURSISK, 298 MORTS, TROIS JURIDICTIONS

Un Buk-TELAR russe de la 53e brigade de missiles antiaériens, entré dans la région occupée de Donetsk et reparti la même nuit, a tiré un missile sur un Boeing 777 volant à 33 000 pieds. Les 298 personnes à bord ont péri, dont 80 enfants. Un tribunal néerlandais a condamné trois hommes pour meurtre en 2022 ; en 2025, le Conseil de l'OACI et la Cour européenne des droits de l'homme ont reconnu la responsabilité de la Russie. La Russie a répondu par un avion de chasse, un missile retiré du service, une bande radar retirée et le mot « nul ».

UKRAINE EVIDENCE HUB
REGISTRE VÉRIFIÉ
OCT. 2026

PROJET — non publié. Projet pour l'éditeur. Chiffres vérifiés par rapport au Bureau néerlandais pour la sécurité (13 oct. 2015), à l'ECE (2016–2023), au tribunal de district de La Haye (17 nov. 2022), à la CEDH (9 juil. 2025), à l'OACI (12 mai / 30 juin 2025), à l'ASIL et au Gouvernement australien (24 juin 2023). Photos : Wikimedia Commons, sources officielles, licences vérifiées.

298

personnes tuées : 283 passagers et 15 membres d'équipage, dont 80 enfants [A](#)

Rapport final du Bureau néerlandais pour la sécurité, 13 oct. 2015

53e

brigade de missiles antiaériens, Koursk — l'unité russe dont le Buk-TELAR a tiré [A](#)

Équipe commune d'enquête, 24 mai 2018 ; tribunal de district de La Haye, 17 nov. 2022

3 x

perpétuité

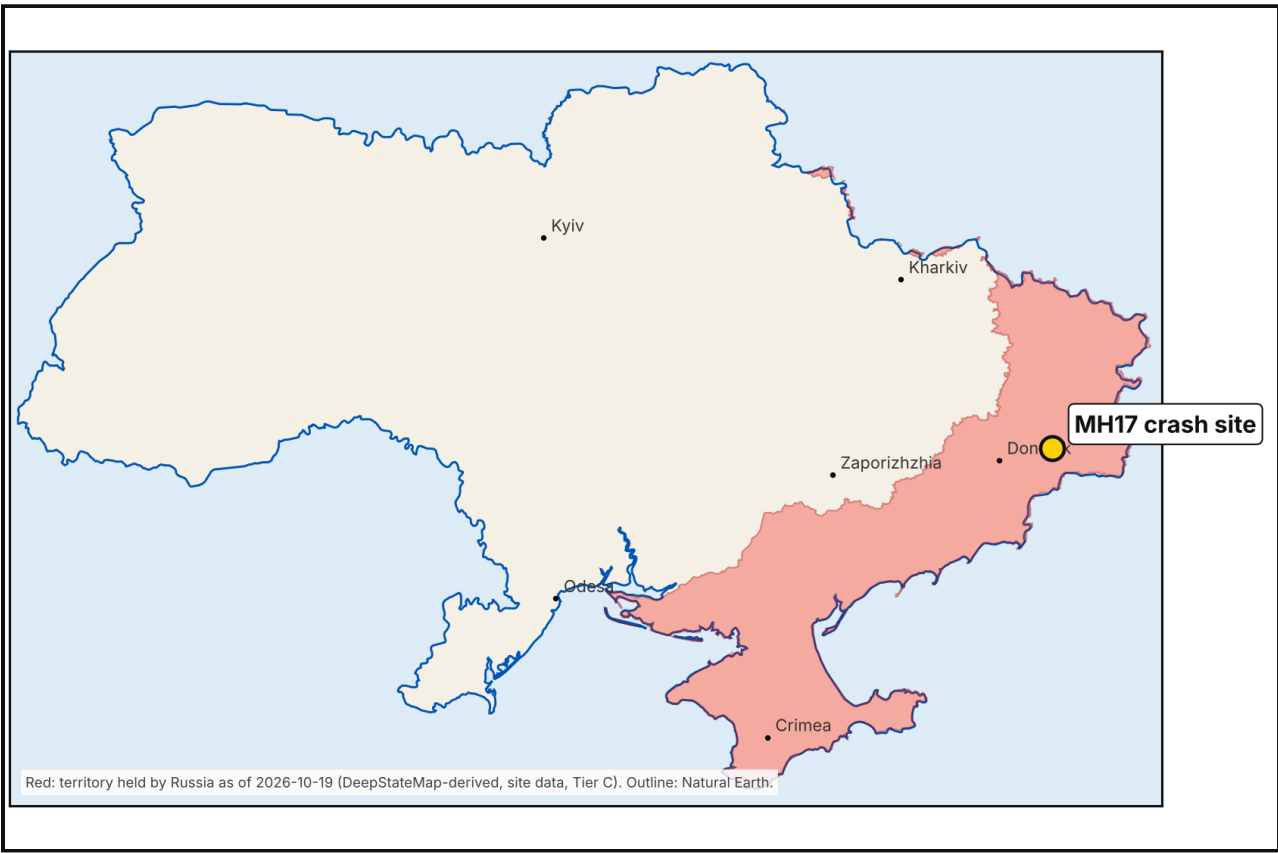
condamnations à la réclusion à perpétuité par contumace pour meurtre : Guirkine, Doubinski, Khartchenko [A](#)

Tribunal de district de La Haye, 17 nov. 2022

2

constatations de la responsabilité de l'État russe : Conseil de l'OACI (12 mai 2025), Grande Chambre de la CEDH (9 juil. 2025) [A](#)

OACI ; CEDH



L'ESSENTIEL

L'arme et l'unité sont établies. Le Bureau néerlandais pour la sécurité : une ogive 9N314M montée sur un missile Buk a explosé au-dessus du cockpit ; aucun autre scénario ne correspond aux faits. L'ECE a remonté la piste du TELAR jusqu'à la 53e brigade de Koursk et situé le lancement dans un champ près de Pervomaïskyï ; le tribunal a retenu ces deux éléments.

L'État est responsable. La Grande Chambre de la CEDH a jugé à l'unanimité que la Russie avait violé les articles 2, 3 et 13 de la CEDH ; le Conseil de l'OACI a constaté une violation de l'article 3 bis de la Convention de Chicago. La Russie qualifie le premier arrêt de nul et a fait appel de la seconde décision devant la CIJ.

La chaîne de commandement au-dessus de l'exécutant est connue mais n'est pas poursuivie. Le 8 févr. 2023, l'ECE a fait état d'« indications sérieuses » selon lesquelles le président Poutine avait décidé de la fourniture du Buk, et a suspendu l'enquête faute de coopération russe.

QUALIFICATION JURIDIQUE EN TROIS NIVEAUX

DESTRUCTION ILLICITE D'UN AÉRONEF CIVIL, 298 MEURTRES — ÉTABLI (TRIBUNAL DE DISTRICT DE LA HAYE ; CEDH ; OACI)

DÉNI, CONTRE-RÉCITS, ENTRAVER AUX ENQUÊTES — TENDANCE

ACTE DE L'ÉTAT RUSSE COMMIS PAR DES FORCES PLACÉES SOUS SON CONTRÔLE GLOBAL — POSITION (PAYS-BAS, AUSTRALIE, UKRAINE)

Établi. Tribunal de district de La Haye, 17 nov. 2022 : le MH17 a été abattu par un Buk-TELAR de la 53e brigade russe depuis un champ près de Pervomaïskyï ; la Russie exerçait un contrôle global sur la « RPD » ; Guirkine, Doubinski et Khartchenko reconnus coupables de meurtre. Grande Chambre de la CEDH, 9 juil. 2025 : la Russie est responsable au regard des art. 2, 3 et 13 de la CEDH. Conseil de l'OACI, 12 mai 2025 : violation de l'art. 3 bis de la Convention de Chicago. **Tendance.** Les versions russes — un Su-25 ukrainien, un Buk ukrainien, un enregistrement radar ne montrant rien — chacune abandonnée au profit de la suivante, et un veto contre un tribunal. **Position.** Les Pays-Bas et l'Australie tiennent la Russie pour responsable en tant qu'État (25 mai 2018) ; l'Ukraine qualifie la destruction de l'appareil de crime de guerre commis dans le cadre d'un conflit armé international que la Russie mène depuis 2014.

CE QUE NOUS DEMANDONS

Citer ensemble le tribunal, la CEDH et l'OACI chaque fois que la Russie conteste les faits. Soutenir les Pays-Bas et l'Australie dans l'appel de la Russie devant la CIJ et dans la phase de réparation devant l'OACI. Désigner le colonel Sergueï Moutchkaïev, Doubinski, Khartchenko et la 53e brigade là où ils ne sont pas encore inscrits — l'Australie a inscrit les trois hommes. Citer la conclusion de l'ECE sur la décision présidentielle chaque fois qu'est évoquée la responsabilité des dirigeants pour 2014.

Sources : A — Bureau néerlandais pour la sécurité, rapport final (13 oct. 2015) ; ECE / ministère public néerlandais (28 sept. 2016, 24 mai 2018, 19 juin 2019, 8 févr. 2023) ; tribunal de district de La Haye, jugement du 17 nov. 2022 ; Grande Chambre de la CEDH, *Ukraine et Pays-Bas c. Russie* (9 juil. 2025) ; décision du Conseil de l'OACI (12 mai / 30 juin 2025) ; S/RES/2166 (2014) ; S/2015/562 ; Gouvernement néerlandais (25 mai 2018, 2025) ; ministre australienne des affaires étrangères (24 juin 2023) ; ASIL (sept. 2025). B — Procureur général de l'Ukraine ; SBU. C — Bellingcat (2014–2016) ; StopFake (juil. 2014) ; Just Security (nov. 2022) ; TASS (13 oct. 2015) ; Kommersant, Ukrainska Pravda (9 juil. 2025) ; MAE russe via GlobalSecurity (18 sept. 2025). Tous consultés le 21 oct. 2026.

UN SYSTÈME DE MISSILES QUI A FRANCHI UNE FRONTIÈRE DEUX FOIS EN UNE JOURNÉE

Le MH17 était l'un des quelque 160 avions de ligne ayant survolé l'est de l'Ukraine le 17 juillet 2014. Il a été touché à son altitude de croisière par une arme conçue pour engager des aéronefs à cette altitude, servie par un équipage formé à cet effet et amenée tout exprès d'une garnison de brigade russe située à 100 km de la frontière.

UKRAINE EVIDENCE HUB

REGISTRE VÉRIFIÉ

OCT. 2026

16-17 juil. 2014	Un Buk-TELAR de la 53e brigade passe de Russie dans la région de Donetsk occupée au sein d'un convoi ; après la destruction de l'appareil, il est reconduit de l'autre côté de la frontière pendant la nuit. A — ECE, 28 sept. 2016 et 24 mai 2018
17 juil. 2014, 13:20 UTC	Une ogive 9N314M explose au-dessus de la partie gauche du cockpit du MH17 (Amsterdam–Kuala Lumpur, 283 passagers, 15 membres d'équipage) ; l'appareil se disloque sur une zone de 50 km² près de Hrabove. 298 morts. A — Bureau néerlandais pour la sécurité, 13 oct. 2015
21 juil. 2014	Résolution 2166 du Conseil de sécurité (à l'unanimité) : une enquête internationale indépendante et l'accès au site. Le même jour, le MoD russe affirme qu'un Su-25 ukrainien se trouvait à 3–5 km du MH17. A — S/RES/2166 (2014) ; point de presse du MoD russe (lieutenant-général Kartapolov)
29 juil. 2015	La Russie oppose son veto à un projet de résolution portant création d'un tribunal international pour le MH17 (11 voix pour, 1 contre, 3 abstentions). A — ONU S/2015/562 ; communiqué de presse du Conseil de sécurité
13 oct. 2015	Rapport final du Bureau néerlandais pour la sécurité : un missile Buk doté d'une ogive 9N314M ; zone de lancement de 320 km² dans l'est de l'Ukraine ; l'Ukraine avait des raisons suffisantes de fermer son espace aérien ; aucun autre scénario ne correspond aux faits. Le même jour, Almaz-Antey présente sa version alternative de « Zarochtchenske ». A — Bureau néerlandais pour la sécurité ; TASS, 13 oct. 2015
24 mai 2018	ECE : le TELAR appartenait à la 53e brigade de missiles antiaériens des forces armées russes, Kursk. Le lendemain, les Pays-Bas et l'Australie tiennent officiellement la Russie pour responsable en tant qu'État. A — ECE ; Gouvernement néerlandais, 25 mai 2018
17 nov. 2022	Jugement : Guirkine, Doubinski et Khartchenko reconnus coupables de meurtre — réclusion à perpétuité et 16 millions d'euros de dommages-intérêts ; Poulatov acquitté. Le tribunal conclut que la Russie exerçait un contrôle global sur la « RPD » et présume que l'équipage du TELAR était composé de militaires russes. A — Tribunal de district de La Haye ; Just Security ; DutchNews
8 févr. 2023	ECE : « indications sérieuses » que le président Poutine a décidé de fournir le Buk aux séparatistes ; enquête suspendue — le seuil de preuves concluantes contre de nouveaux suspects ne peut être atteint sans coopération russe. A — Conférence de presse de l'ECE, La Haye ; Arab News/AFP
12 mai 2025	Conseil de l'OACI : la Russie est responsable, en violation de la Convention de Chicago ; décision écrite le 30 juin 2025. Le 18 sept. 2025, la Russie fait appel devant la CIJ en vertu de l'art. 84. A — Gouvernement néerlandais ; ASIL
9 juil. 2025	Grande Chambre de la CEDH, Ukraine et Pays-Bas c. Russie : violations des art. 2, 3 et 13 de la CEDH au titre du MH17. Peskov : les arrêts sont nuls et ne seront pas exécutés. A — CEDH ; Kommersant / Ukrainska Pravda

CE QUE LES ENQUÊTES ONT ÉTABLI

Bureau néerlandais pour la sécurité (13 oct. 2015) : une ogive 9N314M montée sur un missile Buk de la série 9M38 a explosé à 13:20 UTC au-dessus de la partie gauche du cockpit ; la cellule s'est disloquée en vol. Une explosion interne et un missile air-air ont été examinés et écartés.

ECE (2016, 2018) et tribunal (2022) : le TELAR est entré en Ukraine depuis la Russie le 17 juillet au sein d'un convoi filmé le long de l'itinéraire, a tiré depuis un champ près de Pervomaïskyï et a été reconduit en Russie le soir même. Un Buk ne peut être tiré par accident ; le tribunal a présumé que l'équipage était composé de militaires russes.



Enquêteurs des polices néerlandaise et australienne sur le site de l'écrasement du MH17 dans l'est de l'Ukraine. Photo : Ministerie van Defensie · CC BY-SA 4.0 · via Wikimedia Commons

QUI ÉTAIENT LES MORTS

298 personnes : 283 passagers et 15 membres d'équipage — 196 ressortissants néerlandais selon le décompte du Gouvernement néerlandais (193 selon le décompte par nationalité unique du Bureau pour la sécurité), 43 Malaisiens, 27 Australiens, 12 Indonésiens, 10 Britanniques et d'autres. 80 étaient des enfants.

La CEDH a conclu que les proches avaient subi un traitement inhumain du fait des années de déni et d'obstruction de la Russie.

Sources : A — Bureau néerlandais pour la sécurité, rapport final (13 oct. 2015) ; ECE / ministère public néerlandais (28 sept. 2016, 24 mai 2018, 19 juin 2019, 8 févr. 2023) ; tribunal de district de La Haye, jugement du 17 nov. 2022 ; Grande Chambre de la CEDH, *Ukraine et Pays-Bas c. Russie* (9 juil. 2025) ; décision du Conseil de l'OACI (12 mai / 30 juin 2025) ; S/RES/2166 (2014) ; S/2015/562 ; Gouvernement néerlandais (25 mai 2018, 2025) ; ministre australienne des affaires étrangères (24 juin 2023) ; ASIL (sept. 2025). B — Procureur général de l'Ukraine ; SBU. C — Bellingcat (2014–2016) ; StopFake (juil. 2014) ; Just Security (nov. 2022) ; TASS (13 oct. 2015) ; Kommersant, Ukrainska Pravda (9 juil. 2025) ; MAE russe via GlobalSecurity (18 sept. 2025). Tous consultés le 21 oct. 2026.

TROIS JURIDICTIONS, UNE SEULE CHAÎNE DE CONSERVATION DES PREUVES

Aucune autre affaire de cette guerre n'a été examinée par une juridiction pénale nationale, une cour régionale des droits de l'homme et une institution spécialisée des Nations Unies. Leurs conclusions reposent sur les mêmes éléments de preuve et convergent.

UKRAINE EVIDENCE HUB
REGISTRE VÉRIFIÉ
OCT. 2026

ÉTABLI PAR DES ORGANES DOTÉS D'UN MANDAT

Bureau néerlandais pour la sécurité, 13 oct. 2015 : missile Buk doté d'une ogive 9N314M ; « aucun scénario autre qu'un missile sol-air Buk » n'explique les faits ; l'Ukraine avait des raisons suffisantes de fermer son espace aérien. **A**

ECE, 24 mai 2018 : TELAR de la 53e brigade de missiles antiaériens ; mises en accusation du 19 juin 2019 contre quatre suspects. **A**

Tribunal de district de La Haye, 17 nov. 2022 : trois condamnations pour meurtre, réclusion à perpétuité, 16 millions d'euros de dommages-intérêts ; la Russie exerçait un contrôle global sur la « RPD » ; jugement définitif. **A**

Conseil de l'OACI, 12 mai 2025, et Grande Chambre de la CEDH, 9 juil. 2025 : la Russie a violé l'art. 3 bis de la Convention de Chicago et les art. 2, 3 et 13 de la CEDH. **A**

ENQUÊTE UKRAINIENNE

Procureur général et SBU de l'Ukraine : procédures parallèles depuis 2014 ; des interceptions ukrainiennes ont fait partie du dossier de l'ECE ; l'Ukraine est co-requérante devant la CEDH. **B**

L'Ukraine n'avait restreint que les altitudes inférieures ; le Bureau pour la sécurité a conclu qu'elle avait des raisons suffisantes de fermer entièrement son espace aérien oriental. **B**

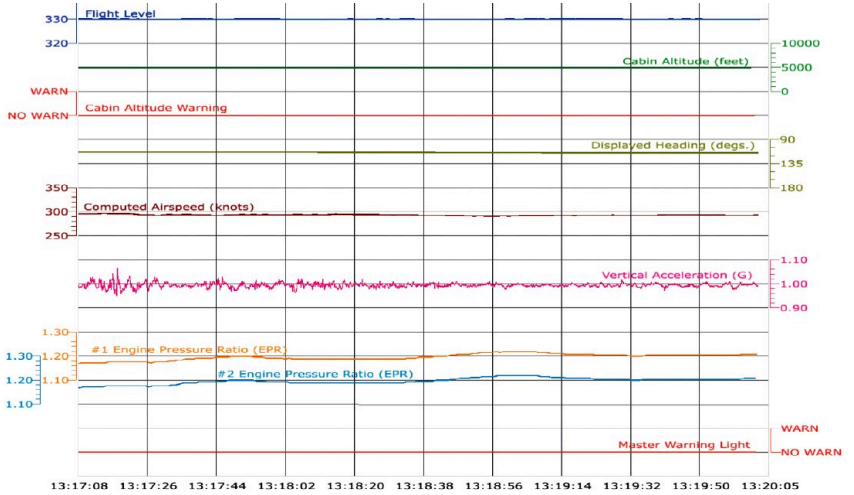
ENQUÊTES INDÉPENDANTES

Bellingcat, 2014–2016 : suivi en sources ouvertes du convoi du Buk de Kursk à Snijne et retour. **C**

Bellingcat, 26 sept. 2016 : les données radar « redécouvertes » du MoD contredisent sa propre affirmation de 2014 concernant le Su-25. **C**

Just Security, nov. 2022 : analyse de la conclusion du tribunal relative au « contrôle global ». **C**

LES CHIFFRES — TOUTES LES SOURCES, TELS QUE PUBLIÉS		
Chiffre	Ce qui est compté	Source · date · niveau
298 (283 + 15)	tués — passagers + équipage ; aucun survivant	Bureau néerlandais pour la sécurité, 13 oct. 2015 · A
193 · 196	victimes néerlandaises — Bureau pour la sécurité (nationalité unique) / Gouvernement néerlandais (binationaux compris) ; le Hub présente les deux	Bureau néerlandais pour la sécurité ; Gouvernement néerlandais, 9 juil. 2025 · A
80	enfants parmi les morts	Gouvernement néerlandais ; ECE · A
320 km²	zone de lancement calculée par le Bureau pour la sécurité ; l'ECE l'a réduite à un champ près de Pervomaïskyï	Bureau néerlandais pour la sécurité ; ECE 28 sept. 2016 · A
4 · 3 · 1	accusés · condamnés (perpétuité) · acquitté (Poulatov)	Tribunal de district de La Haye, 17 nov. 2022 · A
11 – 1 – 3	Vote du Conseil de sécurité sur le projet de tribunal pour le MH17 ; veto de la Russie	S/2015/562, 29 juil. 2015 · A



Données de vol du MH17 le 17 juillet 2014, 13:17–13:20 UTC, tirées du rapport préliminaire du Bureau néerlandais pour la sécurité. Photo : Onderzoeksraad voor Veiligheid · domaine public · via Wikimedia Commons

Les conclusions du Bureau pour la sécurité, du tribunal, de la CEDH et de l'OACI relèvent du Niveau A ; les déclarations ukrainiennes du Niveau B ; les travaux en sources ouvertes constituent un appui (Niveau C). Les deux décomptes néerlandais ne diffèrent que par la manière de compter les binationaux.

Sources : A — Bureau néerlandais pour la sécurité, rapport final (13 oct. 2015) ; ECE / ministère public néerlandais (28 sept. 2016, 24 mai 2018, 19 juin 2019, 8 févr. 2023) ; tribunal de district de La Haye, jugement du 17 nov. 2022 ; Grande Chambre de la CEDH, *Ukraine et Pays-Bas c. Russie* (9 juil. 2025) ; décision du Conseil de l'OACI (12 mai / 30 juin 2025) ; S/RES/2166 (2014) ; S/2015/562 ; Gouvernement néerlandais (25 mai 2018, 2025) ; ministre australienne des affaires étrangères (24 juin 2023) ; ASIL (sept. 2025). B — Procureur général de l'Ukraine ; SBU. C — Bellingcat (2014–2016) ; StopFake (juil. 2014) ; Just Security (nov. 2022) ; TASS (13 oct. 2015) ; Kommersant, Ukrainska Pravda (9 juil. 2025) ; MAE russe via GlobalSecurity (18 sept. 2025). Tous consultés le 21 oct. 2026.

MH17
PROJET V0.1 · 21 OCT. 2026 · NON
PUBLIÉ · VERSION EN LIGNE ET
JOURNAL DES CORRECTIONS SUR
UKRAINE EVIDENCE HUB



page en ligne · journal des corrections

DE LA DÉCISION DU KREMLIN AU CHAMP PRÈS DE PERVOMAÏSKYÏ

Trois hommes qui ont demandé, escorté et gardé le Buk sont condamnés. La brigade qui l'a fourni est identifiée ; l'équipage ne l'est pas. La dernière conclusion de l'ECE pointe vers le sommet.

Destinataires	Rôle dans l'affaire	Procédures	Sanctions · tribunaux
Igor Guirkine (« Strelkov ») ancien colonel du FSB ; « ministre de la défense » et commandant de l'armée de la « RPD », juil. 2014	A décidé du déploiement du Buk ; « auteur fonctionnel » (tribunal)	Réclusion à perpétuité par contumace, tribunal de district de La Haye, 17 nov. 2022 ; définitif	Australie (2014) et UE (avr. 2014), pour l'agression de 2014
Sergueï Doubinski ancien officier du GRU ; chef du renseignement de la « RPD », adjoint de Guirkine	A demandé le Buk ; a organisé son transport et son retour en Russie ; coauteur	Réclusion à perpétuité par contumace, 17 nov. 2022 ; définitif	Australie, 24 juin 2023, pour le MH17
Leonid Khartchenko ressortissant ukrainien ; commandant d'une unité de combat de la « RPD », région de Donetsk	A commandé l'escorte ; a sécurisé le Buk sur le site de lancement ; coauteur	Réclusion à perpétuité par contumace, 17 nov. 2022 ; définitif	Australie, 24 juin 2023, pour le MH17
Oleg Poulatov ancien officier des Spetsnaz du GRU ; chef adjoint du renseignement de la « RPD »	Impliqué en tant que commandant de secteur ; preuves insuffisantes de coaction	Acquitté, 17 nov. 2022	—
Colonel Sergueï Moutchkaïev commandant, 53e brigade de missiles antiaériens, Kursk, juil. 2014	La brigade a fourni le Buk-TELAR qui a tiré le missile (ECE, 24 mai 2018)	Non inculpé ; enquête de l'ECE suspendue le 8 févr. 2023	Australie, 24 juin 2023, pour le MH17
53e brigade de missiles antiaériens Forces armées russes, Kursk	Origine du TELAR et, selon la présomption du tribunal, de l'équipage	Identifiée par l'ECE ; équipage non identifié	—
Vladimir Poutine Président de la Fédération de Russie	« Indications sérieuses » qu'il a décidé de fournir le Buk aux séparatistes (ECE) ; un appel intercepté a été diffusé lors de la conférence de presse	Non inculpé — immunité du chef d'État aux Pays-Bas ; preuves inférieures au seuil de poursuite (ECE, 8 févr. 2023)	Inscrit par l'UE, les États-Unis, le Royaume-Uni et d'autres depuis févr. 2022 pour l'agression de 2022 ; pas pour le MH17

CHAÎNE DE RESPONSABILITÉ

La séquence établie par le tribunal : Doubinski a demandé un Buk → le TELAR est arrivé de Russie dans la nuit du 16 au 17 juillet → l'unité de Khartchenko l'a escorté jusqu'au champ près de Pervomaïskyï → il a tiré à 13:20 UTC → il a été reconduit en Russie le soir même.

Au-dessus de la brigade, l'ECE a établi que la demande avait été transmise à Moscou et que la décision avait été prise au niveau présidentiel — des « indications sérieuses », non une preuve répondant au critère pénal. La CEDH a jugé que la Russie exerçait un contrôle global sur les forces séparatistes à partir du 11 mai 2014.

LES ACTES PROPRES DE L'ÉTAT RUSSE

La version russe a changé : un Su-25 ukrainien (MoD, 21 juil. 2014) ; un Buk ukrainien tiré depuis Zarochtchenske (Almaz-Antey, 2015) ; des données radar ne montrant aucun missile venant de l'est (MoD, 26 sept. 2016).

La Russie a opposé son veto au tribunal (29 juil. 2015), s'est retirée des pourparlers avec les Pays-Bas et l'Australie (2020), a qualifié de nul l'arrêt de la CEDH (9 juil. 2025) et a fait appel de la décision de l'OACI devant la CIJ (18 sept. 2025).

Colonne Sanctions : uniquement les désignations confirmées dans le communiqué propre du gouvernement qui les a prononcées (ministre australienne des affaires étrangères, 24 juin 2023). Un tiret signifie qu'aucune n'a été identifiée pour ce cas.

Sources : A — Bureau néerlandais pour la sécurité, rapport final (13 oct. 2015) ; ECE / ministère public néerlandais (28 sept. 2016, 24 mai 2018, 19 juin 2019, 8 févr. 2023) ; tribunal de district de La Haye, jugement du 17 nov. 2022 ; Grande Chambre de la CEDH, *Ukraine et Pays-Bas c. Russie* (9 juil. 2025) ; décision du Conseil de l'OACI (12 mai / 30 juin 2025) ; S/RES/2166 (2014) ; S/2015/562 ; Gouvernement néerlandais (25 mai 2018, 2025) ; ministre australienne des affaires étrangères (24 juin 2023) ; ASIL (sept. 2025). B — Procureur général de l'Ukraine ; SBU. C — Bellingcat (2014–2016) ; StopFake (juil. 2014) ; Just Security (nov. 2022) ; TASS (13 oct. 2015) ; Kommersant, Ukrainska Pravda (9 juil. 2025) ; MAE russe via GlobalSecurity (18 sept. 2025). Tous consultés le 21 oct. 2026.

MH17

PROJET V0.1 · 21 OCT. 2026 · NON PUBLIÉ · VERSION EN LIGNE ET JOURNAL DES CORRECTIONS SUR UKRAINE EVIDENCE HUB



CHAQUE EXPLICATION A ANNULÉ LA PRÉCÉDENTE

Les déclarations de la Russie sur le MH17 ne forment pas un récit unique. L'avion de chasse de 2014 a été abandonné avec l'enregistrement radar de 2016 ; le missile 9M38 retiré du service de 2015, avec les conclusions du tribunal. Seule la conclusion est restée la même.

UKRAINE EVIDENCE HUB

REGISTRE VÉRIFIÉ

OCT. 2026

LIEUTENANT-GÉNÉRAL ANDREÏ KARTAPOLOV · CHEF DE LA DIRECTION PRINCIPALE DES OPÉRATIONS, ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL · POINT DE PRESSE DU MOD RUSSE, MOSCOU, 21 JUIL. 2014

« Un avion militaire de l'armée de l'air ukrainienne a été détecté en train de prendre de l'altitude, à une distance de 3 à 5 km du Boeing malaisien. Le chasseur SU-25 peut atteindre une altitude de 10 km, selon ses caractéristiques techniques. »

Point de presse du MoD russe, 21 juil. 2014 ; transcription via StopFake ; Bellingcat, 26 sept. 2016

IAN NOVIKOV · DIRECTEUR GÉNÉRAL D'ALMAZ-ANTEY (FABRICANT PUBLIC DU BUK) · MOSCOU, 13 OCT. 2015

« Le missile 9M38 a été retiré du service dans l'armée russe. Si un système Buk a abattu l'avion, celui-ci a été touché par un missile 9M38 tiré depuis Zarochtchenskoïe. »

TASS, 13 oct. 2015 ; présentations d'Almaz-Antey des 2 juin et 13 oct. 2015

DMITRI PESKOV · PORTE-PAROLE DU KREMLIN · POINT DE PRESSE, 9 JUIL. 2025

« Nous n'avons pas l'intention de les exécuter. Nous les considérons comme nuls et non avenues. (les traductions varient : « sans valeur ») »

Kommersant ; Ukrainska Pravda, 9 juil. 2025 ; Censor.net

MINISTÈRE RUSSE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES · DÉCLARATION SUR L'APPEL DEVANT LA CIJ · 18 SEPT. 2025

« Le Conseil a accepté la position d'une partie et ignoré ou déformé les arguments de l'autre partie ... La décision du Conseil de l'OACI a fait l'objet d'un appel et n'est par conséquent pas entrée en vigueur. »

Déclaration du MAE russe, 18 sept. 2025 (via GlobalSecurity) ; ASIL, sept. 2025

ABANDONNÉ AU VU DES PROPRES DONNÉES RADAR DE LA RUSSIE

Le Bureau néerlandais de la sécurité a exclu un missile air-air : la configuration des dommages et les fragments en forme de nœud papillon ne correspondent qu'à une ogive de Buk. Le 26 sept. 2016, le ministère russe de la Défense a publié des données radar ne montrant aucun second aéronef à proximité du MH17 — le Su-25 a disparu du propre récit de la Russie.

Ce que l'affirmation concède : Que le MH17 a été abattu au-dessus d'un territoire sous contrôle séparatiste et que la Russie surveillait l'espace aérien en temps réel.

CONTREDIT PAR LE SITE DE LANCEMENT ET L'IDENTITÉ DU VÉHICULE

L'ECE a situé le lancement dans un champ près de Pervomaïskyï, et non à Zarochtchenske, et a identifié le TELAR, grâce à ses marquages, comme un véhicule de la 53e brigade de Kursk. Le tribunal a retenu ces deux conclusions. L'ogive 9N314M équipe les missiles de la série 9M38.

Ce que l'affirmation concède : Qu'un missile Buk a détruit le MH17 — abandonnant la version du Su-25 avancée par le MoD.

UN REFUS, NON UNE RÉFUTATION

La Grande Chambre a conclu à l'unanimité que la Russie était responsable de la destruction de l'appareil, n'avait mené aucune enquête effective, avait entravé l'ECE et infligé un traitement inhumain aux proches. Les faits relèvent de la période où la Russie était partie à la Convention.

Ce que l'affirmation concède : Rien sur les faits ; la Russie n'a pas contesté les éléments de preuve au cours de la procédure, ayant cessé d'y participer.

UNE OBJECTION DE PROCÉDURE, NON UNE RÉFUTATION

La requête russe soutient que la Convention de Chicago ne s'applique pas en période de conflit armé (art. 89) et conteste la compétence du Conseil et le niveau de preuve retenu (ASIL). Elle ne conteste pas l'identification du TELAR par l'ECE. Le tribunal et la CEDH sont parvenus aux mêmes faits de manière indépendante.

Ce que l'affirmation concède : L'argument du conflit armé présuppose l'existence d'un conflit armé dans l'est de l'Ukraine en juillet 2014 — la prémisse que la Russie a niée pendant huit ans.

POUR ÊTRE JUSTE

Le Bureau néerlandais pour la sécurité a conclu que l'Ukraine avait des raisons suffisantes de fermer son espace aérien oriental et ne l'a pas fait. Cela concerne le risque pour les survols, non l'identité du tireur.

Le jugement établit les actes de trois hommes ; il ne nomme ni l'équipage ni l'officier qui a donné l'ordre. La conclusion de l'ECE concernant le président est inférieure au critère pénal et est présentée comme telle. L'appel de la Russie devant la CIJ est pendant.

Sources : A — Bureau néerlandais pour la sécurité, rapport final (13 oct. 2015) ; ECE / ministère public néerlandais (28 sept. 2016, 24 mai 2018, 19 juin 2019, 8 févr. 2023) ; tribunal de district de La Haye, jugement du 17 nov. 2022 ; Grande Chambre de la CEDH, *Ukraine et Pays-Bas c. Russie* (9 juil. 2025) ; décision du Conseil de l'OACI (12 mai / 30 juin 2025) ; S/RES/2166 (2014) ; S/2015/562 ; Gouvernement néerlandais (25 mai 2018, 2025) ; ministre australienne des affaires étrangères (24 juin 2023) ; ASIL (sept. 2025). B — Procureur général de l'Ukraine ; SBU. C — Bellingcat (2014–2016) ; StopFake (juil. 2014) ; Just Security (nov. 2022) ; TASS (13 oct. 2015) ; Kommersant, Ukrainska Pravda (9 juil. 2025) ; MAE russe via GlobalSecurity (18 sept. 2025). Tous consultés le 21 oct. 2026.



AVIATION CIVILE, DROIT À LA VIE ET CONTRÔLE GLOBAL

Le MH17 est le seul cas où la question de la responsabilité de la Russie pour ses intermédiaires dans le Donbass a reçu une réponse de juridictions dotées d'une force obligatoire : une juridiction pénale nationale pour les hommes, une cour des droits de l'homme pour l'État, un organe conventionnel pour l'obligation de ne jamais recourir aux armes contre des aéronefs civils.

UKRAINE EVIDENCE HUB
REGISTRE VÉRIFIÉ
OCT. 2026

ÉTABLI — PAR DES ORGANES MANDATÉS

Tribunal de district de La Haye (17 nov. 2022) : meurtre de 298 personnes et fait d'avoir provoqué l'écrasement d'un aéronef ; la Russie exerçait un contrôle global sur la « RPD », d'où l'absence d'immunité de combattant ; jugement définitif.

Grande Chambre de la CEDH (9 juil. 2025) : violations des art. 2, 3 et 13 de la CEDH ; juridiction russe sur les zones tenues par les séparatistes à partir du 11 mai 2014.

Conseil de l'OACI (12 mai 2025) : violation de l'art. 3 bis de la Convention de Chicago ; en appel devant la CIJ.

TENDANCE — CE QUE MONTRENT LES FAITS

Des armes acheminées de Russie en Ukraine avec leurs équipages sous couvert de « volontariat », à partir de 2014.

La séquence de réponses — un avion ukrainien, un missile ukrainien, une mise en scène, une objection de procédure — se répète à Kramatorsk, à Krementchouk et à Hroza.

L'obstruction comme politique : le veto (2015), le retrait des pourparlers (2020), les arrêts déclarés nuls (2025).

POSITION — QUALIFICATION RETENUE PAR L'UKRAINE

L'Ukraine qualifie la destruction de l'appareil d'acte terroriste et de crime de guerre commis dans le cadre du conflit armé international qui a commencé en 2014, et est co-requérante devant la CEDH.

Les Pays-Bas et l'Australie tiennent la Russie pour responsable au regard du droit international (25 mai 2018) et demandent réparation.

LES RÈGLES APPLICABLES

Convention de Chicago, art. 3 bis : les États doivent s'abstenir de recourir aux armes contre les aéronefs civils en vol ; art. 84 : appel devant la CIJ.

CEDH art. 2 (vie, y compris l'obligation d'enquêter) et art. 3 (proches) ; Protocole additionnel I, art. 48, 57 ; Statut de Rome art. 8(2)(b)(i).

CE QUE NOUS NE SAVONS PAS

Les noms de l'équipage du TELAR et de l'officier qui a donné l'ordre de tir.

L'issue de l'appel de la Russie devant la CIJ et de la phase de réparation devant l'OACI.

La décision de la CEDH sur la satisfaction équitable et tout moyen de la faire exécuter.

CE QUE NOUS DEMANDONS

Citer ensemble les trois conclusions. Dans les déclarations sur le MH17, utiliser le tribunal (17 nov. 2022), la CEDH (9 juil. 2025) et le Conseil de l'OACI (12 mai 2025) comme un seul dossier : l'unité, l'État et la violation du traité sont chacun établis par un organe différent.

Soutenir les Pays-Bas et l'Australie devant la CIJ et l'OACI. Intervenir ou présenter des observations écrites à l'appui de la compétence de l'OACI dans l'appel formé par la Russie au titre de l'art. 84, et soutenir la phase de réparation devant le Conseil.

Comblent les lacunes des sanctions. Désigner le colonel Sergueï Moutchkaïev et la 53e brigade de missiles antiaériens, et inscrire Doubinski et Khartchenko au titre du MH17 là où ils ne le sont pas encore — l'Australie a inscrit les trois hommes (24 juin 2023).

Maintenir au procès-verbal la conclusion relative aux dirigeants. Citer la conclusion de l'ECE du 8 févr. 2023 sur la décision présidentielle de fournir le Buk chaque fois qu'est évoquée la responsabilité des dirigeants pour 2014, et demander la réouverture de l'enquête dès que la coopération deviendra possible.

Sources : A — Bureau néerlandais pour la sécurité, rapport final (13 oct. 2015) ; ECE / ministère public néerlandais (28 sept. 2016, 24 mai 2018, 19 juin 2019, 8 févr. 2023) ; tribunal de district de La Haye, jugement du 17 nov. 2022 ; Grande Chambre de la CEDH, *Ukraine et Pays-Bas c. Russie* (9 juil. 2025) ; décision du Conseil de l'OACI (12 mai / 30 juin 2025) ; S/RES/2166 (2014) ; S/2015/562 ; Gouvernement néerlandais (25 mai 2018, 2025) ; ministre australienne des affaires étrangères (24 juin 2023) ; ASIL (sept. 2025). B — Procureur général de l'Ukraine ; SBU. C — Bellingcat (2014–2016) ; StopFake (juil. 2014) ; Just Security (nov. 2022) ; TASS (13 oct. 2015) ; Kommersant, Ukrainska Pravda (9 juil. 2025) ; MAE russe via GlobalSecurity (18 sept. 2025). Tous consultés le 21 oct. 2026.

MH17
PROJET V0.1 · 21 OCT. 2026 · NON
PUBLIÉ · VERSION EN LIGNE ET
JOURNAL DES CORRECTIONS SUR
UKRAINE EVIDENCE HUB



page en ligne · journal
des corrections

MH17: A BUK FROM KURSK, 298 DEAD, THREE COURTS

5 photographs from official sources, as shown on the live page. Each image is credited and openly licensed; videos are linked to the official post (scan the code). No image shows the dead; graphic aftermath is blurred in print. The downloadable pack on the live page holds the full-size files and their SHA-256.

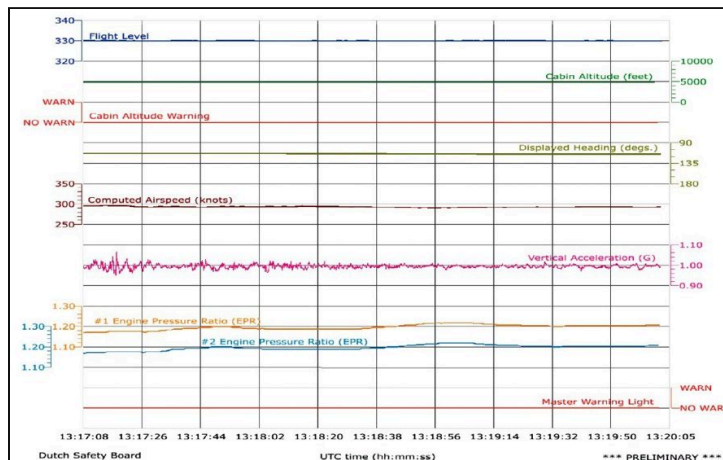
UKRAINE EVIDENCE HUB
VERIFIED RECORD
OCT 2026



Dutch and Australian police investigators at the MH17 crash site in eastern Ukraine

Ministerie van Defensie · 2014-08-03 · CC BY-SA 4.0

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Investigation_of_the_crash_site_of_MH-17.jpg



Flight data of MH17 on 17 July 2014, 13:17–13:20 UTC, from the Dutch Safety Board preliminary report

Onderzoeksraad voor Veiligheid · 2014-09-09 · Public domain

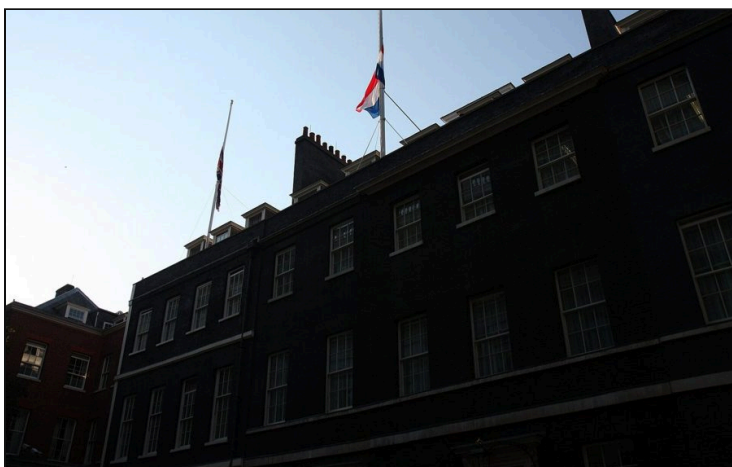
https://commons.wikimedia.org/wiki/File:MH17_Flight_Data.png



Coffins of MH17 victims arrive at Eindhoven air base from Kharkiv, July 2014

Hille Hillenga · 2014-07-25 · CC BY-SA 4.0

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Aankomst_slachtoffers_MH17_foto_4.png



Union and Dutch flags at half-mast in Downing Street, July 2014

Foreign and Commonwealth Office · 2014-07-23 · CC BY 2.0

[https://commons.wikimedia.org/wiki/File:For_those_lost_on_Flight_MH_17_\(14724657094\).jpg](https://commons.wikimedia.org/wiki/File:For_those_lost_on_Flight_MH_17_(14724657094).jpg)



The National Monument MH17 at Vijfhuizen near Schiphol

Erikt · 2018-07-29 · CC BY-SA 4.0

https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Nationaal_Monument_MH17.jpg



Live page and evidence pack (ZIP): ukraine-evidence.org/#cases/hist-mh17/media. This appendix is not an evidence repository: original material is held by the Office of the Prosecutor General of Ukraine (warcrimes.gov.ua) and the ICC Office of the Prosecutor.